

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 25 mai 2007

En prélude à l'examen de l'ordre du jour, le Maire évoque la récente disparition de trois habitants de la commune et demande qu'une minute de silence soit observée en la mémoire de Hélène CARRE, Claude CALIPPE et Michel HERCHIN.

Par ailleurs, le Maire informe le conseil que la médaille échelon Argent de la Famille Française a été attribuée à Mme Nathalie LENNE. Elle lui sera officiellement remise le dimanche 10 juin.

Carte communale : modifications :

Le Maire rappelle que le projet de carte communale arrêté après avis du conseil municipal a été adressé à M. le Préfet pour approbation. Par courrier du 26 avril, le Représentant de l'Etat a émis son avis. Le Maire donne lecture de ce courrier qui présente un certain nombre de remarques, notamment quant au choix d'extension du secteur constructible retenu par le conseil.

Par ailleurs, en ce qui concerne la préservation et la mise en valeur du cadre de vie, les services de l'Etat préconisent qu'une délibération soit prise afin de protéger le paysage. A titre d'exemple, il serait interdit d'arracher une haie sans autorisation

Une nouvelle réunion de travail est prévue avec le cabinet INGEO Urba. Le conseil sera saisi des modifications à apporter à la carte communale d'ici la fin juin, et l'Administration disposera à nouveau d'un délai de 2 mois pour faire connaître son avis.

Maîtrise d'œuvre travaux Rue deBeaurain :

Une inspection télévisée a été réalisée en 2006 et a fait apparaître la nécessité de remettre en état le réseau d'assainissement pluvial (coût estimé : 30 000 €). Par ailleurs, un relevé topographique vient d'être réalisé par le cabinet Artopo (coût : 1 734,20 €TTC). Dernièrement, une consultation a été lancée pour l'attribution de la maîtrise d'œuvre des travaux ; elle a donné les résultats suivants :

1 - **Ets VIAL Aménagement** à Montreuil-sur-Mer :

Tranche ferme : 12 000 €

Tranche conditionnelle : 4 500 €

2 - **Direction Départementale de l'Équipement** à St-Léonard :

Tranche ferme et tranche conditionnelle : 21 975 €

3 - **Ets V2R** à St-Martin-Boulogne :

Tranche ferme : 16 800 €

Tranche conditionnelle : 4 200 €

Le Conseil décide d'attribuer à la SARL VIALE Aménagement la maîtrise d'œuvre des travaux.. Il sera expressément demandé au maître d'œuvre de veiller au respect du calendrier des travaux qu'il a lui-même proposé.

En ce qui concerne le financement des travaux, le Maire donne lecture d'un courrier de Léonce DEPREZ l'informant qu'une somme de 10 000 € est accordée à la commune de Gouy sur les fonds parlementaires.

Salle Rue Attagnant :

L'architecte, M. GOSSET vient de lancer la consultation des entreprises pour l'ensemble des travaux qui a été réparti en 7 lots. Date limite de réception des offres : 29 juin 2007.

Travaux de bâtiments :

Gérard MONCLAIRE, adjoint chargé des bâtiments communaux, présente au conseil le détail des travaux déjà réalisés ou en cours, à savoir :

- remise en peinture et réfection générale de la petite salle du Chant des Oiseaux
- remise en état des boiseries de la Mairie et de la bibliothèque

Pour le remplacement des 3 portes de la salle polyvalente, de celle du javelot et du café, 3 entreprises ont été consultées. La moins disante est la SARL DUVAL JP à Campagne-les-Hesdin.

Projet de garderie :

L'attention du Maire a été attirée par l'équipe enseignante à propos de la demande formulée par un certain nombre de familles qui souhaiteraient la création d'une garderie. Compte tenu de l'érosion des effectifs de l'école, il apparaît nécessaire de tout mettre en œuvre pour favoriser la scolarisation sur place de

tous les enfants de la commune.

Afin de connaître le nombre exact d'enfants concernés, une enquête va être lancée par la commune. Elle sera l'occasion également de déterminer le taux de satisfaction quant aux nouveaux horaires en vigueur depuis la dernière rentrée.

En ce qui concerne ce projet de garderie, il a été rappelé qu'il s'agirait d'un service payant (de l'ordre de 1,60 €/jour) et que les horaires proposés seraient : 7h30 - 9h le matin, 16h30 - 18h le soir.

Divers :

Chiens errants : Le Maire rappelle qu'en avril dernier, par deux fois, un bovin appartenant à M. Bernard GREVET a été attaqué par des chiens échappés de leur chenil. Avec le concours du 1^{er} adjoint et d'un vétérinaire, le maire a mené toutes les démarches prévues par la loi auprès du propriétaire des chiens afin qu'il prenne toutes les dispositions pour que de tels incidents ne se reproduisent pas.

En marge de cet incident, le Maire rappelle aux propriétaires de chiens qu'ils sont totalement responsables du comportement de leurs animaux et qu'en aucun cas il doivent laisser ces derniers divaguer sur la voie publique.

Personnel communal : Le Maire expose au conseil qu'il a été saisi de revendications émanant de deux employés communaux, MM. DEMILLY et EVRARD. Les demandes du premier ont été examinées au regard des possibilités légales que permet son statut actuel d'adjoint technique territorial, c'est à dire par l'octroi des primes I.A.T et I.E.M.P. La situation du second sera réexaminée au début de l'année 2008 ; la modification de son temps de travail hebdomadaire supposant des incidences financières qui devront être intégrées au budget primitif.

Jachère fleurie : Le projet de jachère fleurie au croisement de la Rue du Canada et de la Rue de la Hermonne va pouvoir être menée à bien grâce aux dons de graines effectués par la C.C.V.C.A. et la Fédération des Chasseurs du PdeC via la Société de Chasse de Gouy.

Ronde cycliste des 7 Vallées : Le Maire rappelle que les concurrents de la 8^{ème} édition de cette course cycliste passeront à Gouy le samedi 02 juin après-midi et à nouveau le lendemain à l'occasion d'un circuit effectué quatre fois. Il remercie par avance tous les personnes qui ont accepté d'assurer la sécurité de la course.

Extrait certifié conforme au registre.

Le Maire,